

Conseil de Paris
Séance des 7 et 8 juin 2010

Vœu présenté par Anne Hidalgo, Claude Dargent, Fatima Lalem, Gilles Alayrac et les élus du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés relatif au devenir de l'immeuble vacant situé au 180 rue de la Croix-Nivert, dans le 15^{ème} arrondissement

Lundi 10 mai, des élus de notre groupe ont rencontré l'association Droit Au Logement qui manifestait devant un immeuble situé au 180 rue de la Croix Nivert dans le 15^e arrondissement inoccupé depuis 26 ans.

Vendredi 14 mai à l'aube, les familles stationnant devant cet immeuble ont été expulsées par les forces de l'ordre. Depuis, d'autres manifestations se sont déroulées dans son environnement immédiat.

Cela fait bien longtemps que les élus de gauche du 15^e arrondissement dénoncent l'inoccupation de ce bâtiment de trente logements. Et depuis 2001, la Ville de Paris a multiplié les initiatives: proposition de rachat l'immeuble, de location sécurisée ou encore procédure d'expropriation pour cause d'abandon manifeste. Aucune de ces initiatives n'a hélas pu déboucher, et l'immeuble demeure vide.

Par conséquent, sur proposition d'Anne Hidalgo, Claude Dargent, Fatima Lalem, Gilles Alayrac et des élus du groupe Socialiste, Radical de Gauche et Apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris demande à l'Etat de procéder à la réquisition de l'immeuble.